

MASTER 1

PARCOURS *DROIT DE L'ÉNERGIE* MENTION *DROIT PUBLIC DES AFFAIRES*

OBJECTIFS

A compter de la rentrée universitaire 2025, la mention ***Droit public des affaires*** comprendra deux parcours : l'un consacré au ***Droit de l'énergie*** ; l'autre au ***Droit public des affaires***.

Le **Master 1 *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie*** est un diplôme offrant aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements généraux de droit public des affaires (droit des contrats et des marchés publics, droit du secteur public concurrentiel) tout en commençant à se spécialiser grâce à des matières en lien direct avec les problématiques énergétiques (droit de l'énergie, droit de l'environnement, droit de la régulation économique et des services publics).

L'objectif général du diplôme est de former des juristes de haut niveau à l'ensemble des disciplines juridiques impliquées dans ce domaine.

Il vise ainsi à préparer les étudiants à intégrer les cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'énergie, les services juridiques d'entreprises publiques et privées ou encore les directions ministérielles œuvrant à la mise en œuvre de la politique énergétique française.

PROFIL REQUIS

L'accès au **Master 1 *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie*** est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de candidature pour les étudiants de l'Université Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en **Master 1 *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie***, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit obtenu avec une moyenne minimale de 12/20, soit d'un diplôme d'Institut d'études politiques
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant obtenu avec succès le **Master 1 *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie*** poursuivent leur formation, en seconde année de Master, dans le **Master 2 *Droit de l'énergie***, ou, sur candidature, dans d'autres Masters 2.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 25 février 2025 au 24 mars 2025
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Jean-Charles ROTOULLIÉ
Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 1 44 07 79 42 / +33 1 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1 Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie								
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation		Session 1		Session 2
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre
Semestre 1								
UE 1				8	15			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Droit de la régulation économique et des services publics</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de la concurrence de l'Union Européenne</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de l'urbanisme</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				8	15			
Cours obligatoire	<i>Droit de l'environnement</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
2 enseignements à choisir parmi :								
Cours optionnel	<i>Droit des collectivités territoriales</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit bancaire et instruments de crédit</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Propriété industrielle</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Contentieux administratif</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Comparative Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonifications		-	-	-	-			
Total		306	33		30			
Volume horaire étudiant		207	33					
Semestre 2								
UE 1				8	15			
Cours obligatoire	<i>Droit des contrats et marchés publics</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit international économique 2</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de l'énergie</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				9	15			
Cours obligatoire	<i>Droit du développement durable</i>	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Langue étrangère</i>	0	16.5	1	1	Oui	Non	Ecrit / Oral
2 enseignements à choisir parmi :								
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	9	0	2	4	Non	Non	Autre
Cours optionnel	<i>Interventions économiques des collectivités territoriales</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit du secteur public concurrentiel (services publics, entreprises publ</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit économique l'Union européenne</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Arbitrage et MARD</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Contracts</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonification								
Total		339	49.5		30			
Volume horaire étudiant		198	49.5					
Total annuel		645	82.5		60			
Volume horaire annuel étudiant		405	82.5					